

Auto / C5



Avec l'Audi 90 Quattro Sport, vive l'hiver!

Chez nous / B

Saint-Lucien

«Vous allez l'avoir votre école», promet Claude Boucher

Asbestos

Une campagne de financement pour rénover l'aréna Connie-Dion

North Hatley

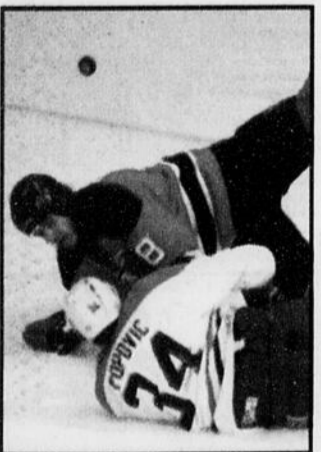
Le maire défend le règlement sur le stationnement des bicyclettes

Politique / D1



Bouchard ne fera pas campagne pour un référendum perdu d'avance

Sports / C1



Devis 1, Canadien 2

Roy offre une grande performance... et Stevenson réussit enfin à marquer

Météo / A2

(101^e jour de l'année)

Ensoleillé, maximum 9

Soleil
Lever: 6h11
Coucher: 19h27

Demain: quelques averses de pluie maximum 10

Deux projets majeurs pour Tafisa

□ L'entreprise songe à investir 180 millions \$ pour construire une nouvelle usine et agrandir ses installations à Lac-Mégantic

Michel MORIN

Lac-Mégantic

Construction d'une nouvelle usine au coût de 100 millions \$ et agrandissement de ses installations actuelles à Lac-Mégantic pour un autre 80 millions \$: dire que Tafisa Canada a le vent dans les voiles serait, dans les circonstances, un terme définitivement trop faible.

Tafisa Canada, spécialisée dans la production de panneaux de particules, brasse en ce moment de gros dossiers. Les affaires vont tellement bien que tous les partenaires asso-

ciés à cette entreprise, majoritairement de propriété espagnole, analysent la pertinence de construire une nouvelle usine, spécialisée celle-ci dans la fabrication de panneaux dits MDS, des panneaux entrant dans la construction domiciliaire et dans la conception de meubles. Sa réalisation pourrait créer une centaine d'emplois directs.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, aucun endroit n'a encore été définitivement arrêté pour y implanter cette nouvelle usine de panneaux MDS.

Mais l'on comprendra que les principaux acteurs poussent fort

pour que Lac-Mégantic, où est déjà bien implantée Tafisa, accueille cette deuxième usine.

Outre Tafisa, des partenaires comme la société REXFOR, la Société de développement industriel, le ministère des Ressources naturelles et celui de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie sont associés à ce dossier de construction d'une toute nouvelle usine.

Le dossier, selon ce qu'il a été possible d'apprendre, chemine assez bien. Les acteurs en sont actuellement à la phase du montage financier.

80 millions \$

Terminant à peine une phase d'expansion qui aura nécessité des investissements de 14 millions \$, la compagnie Tafisa Canada en remet en étudiant un autre projet qui, lui, commandera un investissement de quelque 80 millions \$.

Dans cet autre projet, qui est présentement en phase de traitement au centre de gestion de projets du gouvernement du Québec, on parle d'une expansion majeure pour ajouter une superficie de plancher de quelque 175 000 mètres cubes à l'usine qui opère déjà dans le parc industriel.

Une centaine d'emplois directs

seraient créés si le projet voit le jour, en plus de 200 autres, indirectement. Tafisa emploie un peu plus de 100 personnes et revendique un chiffre d'affaires de plus de 40 millions \$.

Claude Boucher, délégué régional de l'Estrie, après s'être montré un peu réticent à commenter l'information, a confirmé que Tafisa avait devant elle un calendrier intéressant.

«Et ça chemine bien, de préciser le délégué régional de l'Estrie. Je me fais le porteur de ces dossiers et je vais me battre pour qu'ils débloquent. La nouvelle usine, il nous la faut en Estrie, à Lac-Mégantic.»

Les bingos profitent trop à certaines paroisses

Gilles FISSETTE

Sherbrooke

Parce qu'elles ont accumulé d'importants surplus au fil des ans, au moins deux des six paroisses détentrices de permis de bingos à Sherbrooke auraient dû ne pas recevoir de nouveaux permis. Elles auraient laissé ainsi la place à des organismes plus nécessaires qui révent de bingos comme source de financement.

C'est ce qui ressort de témoignages entendus, hier, ainsi que des déclarations des deux régisseurs chargés d'entendre au nom de la Régie des alcools, des courses et des jeux, les sept demandes de nouveaux permis à l'intérieur des limites de Sherbrooke.

Ainsi, un administrateur diocésain, l'abbé Paul E. Paré, appelé à faire le portrait des activités de bingos dans les six paroisses déjà détentrices de permis, a expliqué que la paroisse Christ-Roi, de Sherbrooke, tire plus de 64 pour cent de ses revenus des activités hebdomadaires de bingos dans la salle paroissiale ainsi que des intérêts du surplus accumulé au fil des ans. Sans ces revenus, a signalé l'abbé Paré, la paroisse Christ-Roi ne pourrait survivre.

Si le financement d'une bonne partie du budget d'une paroisse est justement l'objectif que vise la régie en émettant un permis à une fabrique, l'existence d'un surplus - et de taille encore - a fait sursauter les régisseurs.

À la paroisse Christ-Roi, ce surplus accumulé est de 492 000 \$. Ce surplus a généré des intérêts de 49 030 \$, l'an dernier.

À la paroisse St-Boniface, c'est un surplus accumulé de 210 000 \$ qui a permis à la paroisse de toucher des intérêts d'environ 11 000 \$, l'an dernier. Cette somme s'est rajoutée aux 28 000 \$ que la paroisse a retirés de l'organisation de bingos en 1994, ce qui lui a laissé un surplus de 11 050 \$.

Le régisseur Michel DeBlois n'a pas caché son étonnement. Il a déploré que la paroisse ait obtenu un renouvellement de permis alors qu'il aurait été dans l'ordre des choses qu'elle épuise d'abord ses comptes de banque avant de se tourner vers les bingos comme source de financement.

Sur ce, il a invité l'abbé Paré à favoriser une table ronde des paroisses afin de se pencher sur une utilisation plus rationnelle des permis de bingos. Des paroisses pourraient se regrouper autour d'un permis, a-t-il indiqué, à titre d'exemple. Elles pourraient aussi s'unir à des organismes de charité ou leur laisser le champ libre, selon les circonstances. Le régisseur a suggéré que cette rencontre se fasse dans les prochaines semaines et qu'un compte-rendu soit déposé à la régie.

«Quant à Christ-Roi et St-Boniface, elles peuvent se considérer chanceuses d'avoir obtenu un renouvellement de permis, sur la base des informations qui nous sont maintenant transmises. Elles auraient à revoir leur façon de faire», a noté M. DeBlois qui, en compagnie de sa consœur, Nicole Archambault, a présidé aux audiences tenues, durant toute la journée, dans une salle de la bibliothèque municipale.

Autres textes (A7)

SHERBROOKE À L'ÈRE DE L'INFOROUTE



Le téléphone ne sert dorénavant pas uniquement à communiquer de personne à personne. Hier, Marcel Tessier et Chantal Tellier ont présenté les grandes lignes du projet pilote mené à Sherbrooke dans le cadre des services à domicile sur écran de téléphone.

S'informer, acheter ou payer... au téléphone

600 Sherbrookoïses participent à une expérience pilote de Bell

Michel MORIN

Sherbrooke

C'est depuis leur domicile, et en ayant recours à un appareil téléphonique nouveau genre, que 600 Sherbrookoïses se familiariseront avec les premiers balbutiements de l'autoroute de l'information.

Ces Sherbrookoïses et Sherbrookoïses, tous clients de Bell Canada, recevront gratuitement, et pour une période d'essai de quatre mois, un nouvel appareil téléphonique muni d'une fenêtre d'affichage. Cet appareil, le Vista 350 conçu par Northern Telecom, permet à son utilisateur d'obtenir des services d'information et des services dits transactionnels.

Ainsi, et grâce à l'implication d'une quinzaine d'entreprises, des produits et services sont offerts dans sept grands secteurs que sont le secteur bancaire, les loteries, les médias (dont le quotidien La Tribune par lequel il sera possible de consulter les services à la clientèle et de logger des petites annonces), les services publics, le commerce de détail, les services juridiques et le secteur des loisirs.

Dans la région de Sherbrooke, quelque 150 annonceurs se sont associés au projet de services à domicile sur écran de téléphone.

Premier pas

Marcel Tessier, vice-président adjoint-Sirius pour le compte de Bell Canada, a expliqué que cette expérience pilote permettra de mesurer l'intérêt des Sherbrookoïses pour cette nouvelle façon d'utiliser ces services.

«Nous avons choisi la ville de Sherbrooke par-

ce qu'elle est située à l'extérieur des grands centres. Avec ce projet, nous voulons mesurer le niveau d'intérêt de la population pour ce service et ainsi offrir une stratégie qui permettra d'accéder à l'autoroute de l'information au moyen du téléphone dans un premier temps.»

À partir donc du téléphone, les clients participants pourront avoir accès à des services bancaires, aux numéros de la loterie, aux rubriques de cinéma et d'événements culturels. Ils pourront également commander des revues spécialisées, acheter divers biens et services et acquitter le coût de leurs achats par le biais de transactions électroniques.

Selon Chantal Tellier, directrice régionale du marketing chez Bell Canada, des mesures strictes et des engagements solides ont été pris afin de préserver la confidentialité des renseignements personnels. À cet égard, insiste-t-elle, Bell Canada et tous ses partenaires associés à ce projet pilote se sont engagés à respecter le code d'éthique de l'Association canadienne de marketing direct.

«Et tout au cours de la période d'essai, nous effectuerons trois phases de consultation auprès des consommateurs et auprès des entreprises participantes pour mesurer l'intérêt de tous les partenaires, de préciser Mme Tellier. En tout temps, les renseignements personnels seront protégés.»

Les consommateurs choisis pour mener à bien cette expérience recevront leurs nouveaux appareils au cours des prochains jours. Un guide d'explication leur permettra de bien cheminer à travers les différentes phases d'apprentissage et de familiarisation. Une équipe de soutien aguerrie chez Bell Canada, boulevard Jacques-Cartier, assurera pour sa part tout le support logistique afin d'aider et de dépanner les consommateurs.

Charest veut ramener l'ancienne clientèle du PC au bercail

Huguette YOUNG

Ottawa (PC)

À l'approche du congrès du Parti progressiste-conservateur, le chef conservateur Jean Charest a reconnu qu'il n'y avait pas de «raccourcis» pour regagner la confiance des Canadiens et s'imposer à nouveau sur l'échiquier politique.

C'est le bilan qu'il a dressé d'un long exercice de consultation des militants dont il a dévoilé les grandes lignes hier au cours d'une conférence de presse.

Décimé lors élections générales d'octobre 1993, le Parti conservateur vivote depuis, n'ayant fait élire que deux députés aux Communes.

M. Charest estime toutefois que la formation qu'il dirige a encore sa place. Selon lui, le Parti conservateur est le seul parti de centre-droite et le seul parti d'envergure nationale susceptible de chasser les libéraux de Jean Chrétien du pouvoir. Si les libéraux se tirent bien d'affaires, a-t-il rappelé, c'est que le Bloc québécois et le Parti réformiste ne représentent pas une Opposition efficace.

Quant aux libéraux, ils sont les maîtres de «l'improvisation», estime Jean Charest. «Je sens qu'il n'y a aucune vision d'avenir. Au contraire, c'est de l'improvisation, et cela étant dit, par contre, il faudra, nous, définir sur le plan des politiques où l'on se situe et ce qu'on offre à la population. Ça fait partie de notre travail en 1995.»

Pour rebâtir le parti, M. Charest reconnaît que les conservateurs devront ramener leur ancienne clientèle au bercail et regagner la confiance des militants conservateurs.

«Il faut commencer par rallier notre propre monde», a-t-il souligné.

Pas question, par contre, de tenter une «fusion» avec le Parti réformiste, a-t-il ajouté.

Pour tenter de donner un souffle nouveau au parti, un rapport du Comité national de reconstruction propose de faire table rase de l'ancienne constitution du parti et de la remplacer par une nouvelle plus moderne et davantage axée sur les besoins de ses membres.

Au cours du congrès national du Parti conservateur qui se déroulera du 28 au 30 avril à Hull, les délégués se prononceront sur une liste de principes qui devront guider la rédaction de la nouvelle constitution du parti.

Parmi ces principes, il est proposé que le PC a pour objectif de «recruter des gens qui souscrivent» au concept de «bon gouvernement», c'est-à-dire, «dont les membres observent un code d'éthique et se comportent en tout temps avec intégrité, honnêteté et dans le meilleur intérêt de tous les Canadiens et Canadiennes».

Le parti déclare aussi son «attachement» à «un Canada souverain et uni». On reconnaît aussi «que c'est dans le cadre d'un système fédéral de gouvernement que la diversité de notre pays et de ses régions trouve sa meilleure expression».

M. Charest a toutefois précisé qu'il n'excluait pas d'office les souverainistes au lendemain d'un référendum perdant.

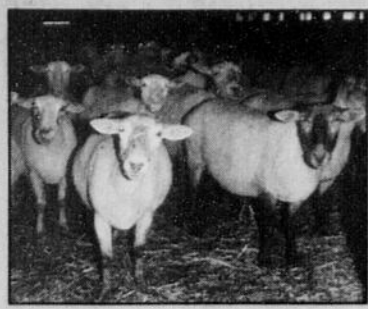
«Il faudra faire l'effort de leur tendre la main», a-t-il précisé.

On souhaite aussi dresser une liste nationale des membres et favoriser le dialogue entre eux et les dirigeants du parti. Côté financement, le Parti conservateur a commencé à éponger sa dette mais signe que l'intérêt n'est pas très grand, on ne se bouscule pas aux portes pour diriger le parti. M. Charest s'attend en effet à ce que les délégués le confirment dans ses fonctions de chef.



Jean Charest, chef du Parti conservateur

À LIRE DEMAIN



AGRO-ALIMENTAIRE

On n'en finit plus de compter les moutons à la bergerie Malvibois de Newport

EMPLOIS DU JOUR

Assistant/e technique
Code prof: 2255 # 2950026
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 425 \$/semaine, temporaire 12 semaines, plein temps, débutant le 10 avril 95
Exigences: art. 25, être prestataire assurance-chômage, formation collégiale minimum, expérience en animation ou conception d'activités éducatives, bilingue obligatoire, connaissance milieu tourisme et médias, connaissance Word Perfect 5.1
Fonctions: s'occuper du programme éducatif lié à la prochaine exposition (appareils photographiques), rédiger textes, animation.

Élagueur/euse
Code prof: 8422 # 2943570
Lieu: Sherbrooke et environs
Salaire: à discuter selon expérience, plein temps, début avril 95
Exigences: 2 ans expérience minimum comme élagueur/euse, habileté à travailler près des réseaux électriques un atout, bonne force physique, équipement fourni par l'employeur

Fonctions: grimper dans les arbres et couper les bonnes branches (près de réseaux électriques).

Hôte/esse de restaurant
Code prof: 6451 # 2952429
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 6 \$/heure, permanent plein temps, 10 à 15 heures, semaine, nuit
Exigences: travail jeudi, vendredi, samedi de 1h a.m. à 4h a.m., possibilité de temps plein par la suite, personne mature, secondaire V, entrentent, bonne présentation
Fonctions: recevoir et placer clients, donner menus et breuvages.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Correctif

Dans notre texte sur le 10e Gala de la coiffure de l'Estrie, publié hier en page A3, on aurait dû lire que la lauréate dans la catégorie coupe femmes est Caroline Beaulac, de la polyvalente Marie-Rivier de Drummondville.

RÉSULTATS				
Banco				
Tirage du 95-04-10				
2	6	10	14	15
16	19	21	22	24
33	40	42	45	60
65	66	68	69	70

Prochain tirage: 95-04-11
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Dans l'accident de Compton, Irène Gagnon et Bernard Devost ont perdu leur deuxième et dernier enfant en moins de 15 mois

«La maison n'a jamais été aussi vide»

François GOUGEON Coaticook

En moins de 15 mois, Bernard Devost et Irène Gagnon, de Coaticook, sont de nouveau plongés dans le deuil, cette fois pour la perte du seul enfant qui leur restait, Éric, mort dans la violente collision frontale de dimanche matin, à Compton.

«En janvier 1994, notre fille, Stéphanie, atteinte de fibrose kystique depuis sa naissance, nous a laissés... Elle avait 17 ans... Maintenant c'est au tour d'Éric de partir, lui aussi à 17 ans... La maison n'a jamais été aussi grande et vide», a confié hier la mère, Irène, les sanglots dans la voix.

Mme Devost venait tout juste de recevoir à la maison la visite de sympathie d'amis de leur garçon, qui accompagnait Dominique Grégoire, derrière le volant, lors de l'accident de dimanche. Dans l'autre véhicule, c'est une jeune femme de 19 ans, Nathalie Lemieux, de Compton, qui a rendu l'âme dans ce face-à-face. La voiture était conduite par son amie, Brigitte Paveur, de Saint-Élie d'Orford. Les deux blessés sont hospitalisés au CHUS, où ils sont soignés pour de multiples fractures.

Quant à Bernard et à Irène Devost, ils savent maintenant qu'ils ne



reverront plus jamais ce fils qui avait eu 17 ans le 17 mars dernier et qui était porteur de tous leurs espoirs depuis le décès de Stéphanie. «Des gens disent que c'est notre année chanceuse (d'avoir le même âge que la date de son jour anniversaire)

mais moi je n'y crois plus», a dit Mme Devost.

Étudiant en secondaire V à l'école La Frontalière de Coaticook, Éric rêvait de mécanique automobile: il devait entreprendre sa formation dans cette discipline à cet endroit

l'an prochain. «Éric venait d'avoir son permis de conduire et son but était de pouvoir s'acheter une auto. Il travaillait (comme surnuméraire) plusieurs heures par semaine au IGA ici pour pouvoir se payer son rêve», a aussi confié la mère dont le mari est à l'emploi du groupe Couil-

lard Construction, de Coaticook, de plus 10 ans.

À l'école, le directeur, Pierre Benoit, a noté qu'à l'entrée des étudiants en classe, l'annonce de la mort du jeune homme a été communiquée aux élèves. Un moment de silence a été observé. Puis les ressources de la vie étudiante (animateur de pastorale, psychologue, travailleur social) ont été mobilisées pour venir en aide aux élèves sous le choc de la disparition aussi brutale d'un des leurs. «Éric avait bien sûr plusieurs bons amis à l'école, des jeunes secourus par ce qui lui est arrivé. Notre tâche c'est d'être à l'écoute des ces jeunes et de les aider à traverser cette épreuve», a noté M. Benoit.

Pendant ce temps-là, à Compton, la famille de André Lemieux et de Rita Dubuc était également plongée dans le deuil. Leur fille Nathalie, 19 ans, n'y sera plus. Elle était la troisième d'une famille de six enfants comptant un seul garçon et était à l'emploi de Waterville TG depuis septembre dernier. «Depuis novembre, elle s'était prise un loyer à Waterville, pour se rapprocher de son travail. Elle était fière de sa vie... Franchement, il n'y a pas de mot pour expliquer ce qu'on vit. Ça se décrit pas, c'est trop dur...», a simplement émis M. Lemieux, un homme bien connu dans la région par les adeptes de chevaux dont il fait l'élevage.

Au moment de cette photo en septembre 1992, la famille d'Irène Gagnon et Bernard Devost respirait encore le bonheur. Depuis, en moins de 15 mois d'intervalle, ils ont perdu leurs deux enfants, Stéphanie et Éric.

Ils ont renversé les pierres tombales «pour le kick»

Sherbrooke (psj)

Pour faire une blague», «pour le trip du moment», «pour le kick»!

Ils n'avaient pas beaucoup d'explications à donner aux enquêteurs de la Police municipale de Sherbrooke, les deux adolescents qui ont avoué avoir renversé des dizaines de pierres tombales au cimetière

multiconfessionnel Elmwood, 1101 rue Hyatt, dans le vieux nord de Sherbrooke.

Le côté rassurant, si l'on peut s'exprimer ainsi, est qu'il n'y avait aucune connotation raciste au geste posé dans la nuit du 1er au 2 avril.

À raison de 100 \$ en moyenne par pierre tombale qu'il faut replacer sur son socle, les dommages se chiffrent à plus de 7000 \$. Une première évaluation faisait état de

66 pierres renversées mais l'administratrice du cimetière a mentionné un nombre de 75 pierres tombales.

Depuis l'automne 1994, il s'agissait du troisième acte de vandalisme à ce même cimetière.

Les deux adolescents identifiés pour les actes de vandalisme de la nuit du 1er au 2 avril n'auraient commis que cet acte-là.

Ils seront référés à la Cour du Québec, Chambre de la Jeunesse.



La police a maintenant des yeux...

tout le tour de la tête!

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Les agents de la police municipale de Sherbrooke ont maintenant des yeux et des oreilles tout le tour de la tête!

L'image représente bien le coup de main que donneront dorénavant pompiers, employés des Travaux publics et d'Hydro-Sherbrooke de même que les chauffeurs du transport adapté.

Ces employés municipaux viennent de s'associer au programme d'action communautaire pour la tranquillité, l'entraide et la sécurité (PACTES). En plus d'appuyer le travail des policiers dans la lutte contre le crime, les employés municipaux conviennent ainsi de signaler tout ce qui peut troubler l'ordre public, une personne en difficulté ou blessée, un enfant perdu, le mauvais fonctionnement d'un feu de circulation ou autre.

Au moment de lancer le deuxième volet de ce programme, hier, le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, avait peine à contenir sa fierté. C'est pendant qu'il était président de la

Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke (CMTS) que les chauffeurs du service régulier sont devenus les premiers à s'inscrire au PACTES.

«C'est grâce à des initiatives du genre que l'on peut améliorer la qualité de vie des gens», de souligner Jean Perrault, invitant les simples citoyens à offrir leur collaboration.

Actuel président de la CMTS, Jacques Jubinville indique pour sa part que depuis l'introduction du programme en 93, les chauffeurs du service régulier ont logé pas moins de 200 appels. Il se réjouit de l'implication des chauffeurs du transport adapté, ce qui permettra un véritable ratissage du territoire.

«C'est maintenant la brigade du transport», constate-t-il avec plaisir.

Responsable du PACTES à la

police municipale, Marc Bérubé note que les résultats sont probants. Les observations faites par les chauffeurs d'autobus ont permis l'arrestation d'individus.

Il rappelle ainsi que c'est un chauffeur qui a signalé la présence d'un blouson de cuir sur un banc de neige. Sous le blouson, était dissimulé un système de son. Les policiers n'ont eu aucune difficulté à faire le lien avec un individu qui se baladait sans manteau... par un froid de canard.

«Tous les véhicules et camions d'incendie, des travaux publics et d'Hydro-Sherbrooke afficheront maintenant le slogan «Veillons sur nous» pour souligner leur participation au PACTES.

À l'automne, des partenaires privés, Bell Québec et Vidéotron, pourraient joindre aussi les rangs.

AU PALAIS DE JUSTICE

Suggestion commune de 12 mois

Sherbrooke (psj) - En condamnant Jean Croteau, âgé de 42 ans, de Sherbrooke, à une peine de 12 mois d'incarcération, le juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec s'est rendu à la suggestion commune du procureur Pierre Proulx et du défenseur Peter Downey.

Croteau faisait face à plusieurs chefs d'accusation de recel, allant de biens volés dans une maison d'habitation à l'important vol de 180 chaises et de quatre tabourets chez Shermag de même que de la remorque pour transporter le tout, dans le Canton d'Eaton, à la fin de janvier 1995.

Dans les chefs d'accusation s'échelonnant du 12 décembre 1994 au 17 mars 1995, on note un bris de probation (l'accusé étant sous le coup d'une probation de trois ans depuis le mois de mars 1994) de même que des accusations de recel de tronçonneuses, d'une génératrice et d'un compresseur disparus lors de cambriolages commis, notamment à Saint-Claude et à Saint-François-Xavier-de-Brompton.

Même retraite fermée pour un autre

Une retraite fermée de même longueur, à savoir 12 mois, attendait Eugène Demontigny, âgé de 21 ans, de Saint-Claude.

Lui aussi a comparu devant le juge Gerald Desmarais et lui aussi a vu le procureur Pierre Proulx et le défenseur Peter Downey suggérer une peine de 12 mois.

Le jeune accusé se trouvait en détention préventive depuis près de deux semaines.

Il a avoué sa participation à de nombreux cambriolages à Saint-François-Xavier-de-Brompton, à Saint-Claude et à Warwick. Sauf pour un vol avec effraction dans une maison d'habitation, tous les autres endroits visités sont des lieux commerciaux ou encore un garage municipal.

Dans les biens volés, hormis les cibles habituelles visées dans les maisons privées, on retrouve des tronçonneuses et des outils de toute sorte.

Aux accusations s'ajoutent également des bris d'engagement et de promesse.

Un don de prémonition

On pourrait croire parfois que les accusés ont le don de prémonition car cinq individus, tous de la région de Stanstead, ont apporté des vêtements de rechange lors de leur comparution devant le juge Gerald Desmarais, hier matin, au palais de justice de Sherbrooke.

Tous savaient qu'ils allaient être condamnés à diverses peines d'emprisonnement allant de quelques jours à deux mois.

Ils ont tous plaidé coupable à une accusation de possession simple de cannabis, plus précisément à une accusation de possession d'une quantité indéterminée de cannabis.

L'affaire remonte au 17 septembre 1993, dans maison de ferme visitée par la Sûreté du Québec.

La suggestion commune du ministère public et de la défense soulignait, selon les antécédents des individus, tous dans la trentaine avancée, des peines de 20 jours, 30 jours, 45 jours et la plus élevée, 60 jours de prison continue.

Dans un cas, un individu devra payer une amende de 175 \$ pour avoir eu en sa possession une arme à feu à autorisation restreinte.

LA QUOTIDIENNE 706-1765

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tel.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélot et camelots motorisés

Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot

T.P.S. payée par le camelot \$3.43

Cout à l'abonné \$3.65

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529166

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVQ \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVQ \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVQ \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVQ \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVQ \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVQ \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVQ \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVQ \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

«La Tribune» est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau... de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ENSOLEILLÉ	CIEL DÉGAGÉ	AVERSES DE PLUIE	AVERSES DE PLUIE	AVERSES DE PLUIE
max 9	min -2	max 10	5/12	0/9

GOLF • BBQ • JARDINAGE • VOYAGE • VELO • RENOVATION • SPECIAL • VOILE
CONSTRUCTION • RANDONNÉE • CHALET
Inquiet de la météo?
1900 451-4455
Nos météorologues à votre service
Environnement Canada
La météo à la source
CAMPING • MÉTÉO-MONDE • FESTIVAL

INDEX

Arts:	C-7	Éditorial:	A-6
Bandes dessinées:	B-2	Horoscope:	B-2
Chez nous:	B-1	Petites annonces:	D-2
Décès:	D-5	Sports:	C-1
De tout pour tous:	B-2	Vivre... en santé:	C-6
Économie:	B-3		

Actualité en bref

Fin le courrier trempé d'urine



Lucie Leblanc
Société des postes l'autorise à changer de casier postal.

Un article paru samedi dans *La Tribune* pourrait ne pas être étranger à cette décision de la Société. Rappelons que Mme Leblanc est cette dame qui se plaignait que son courrier était souvent imbibé d'urine de chien en raison d'une case postale trop basse et très peu étanche.

Elle demandait aussi que la Ville de Sherbrooke intervienne dans son voisinage pour inciter les gens du quartier à surveiller davantage leur chien en promenade pour qu'il ne fasse pas leurs besoins où bon leur semble.

«Mon problème de courrier est réglé, admet le plaignante. Mais s'il faut se mettre les pieds dans la merde en allant le chercher, on n'est pas plus avancé.»

Messe charismale

Sherbrooke — Ce soir, à 19h30, Mgr Jean-Marie Fortier présidera la messe charismale à la basilique-cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke. Au début de la célébration, Mgr Fortier présentera Mgr André Gaumont, le nouvel archevêque coadjuteur de Sherbrooke, aux fidèles. En outre, le défilé de la messe charismale débute à 19h10 à partir du sous-sol de la cathédrale. Il faut entrer par le 188 rue Marquette.



Mgr Jean-Marie Fortier

Une brasserie à vapeur

Sherbrooke — La ville de Sherbrooke aura vraisemblablement un nouveau type de micro-brasserie en ses murs prochainement. Jean-Louis Dits, historien, maître-brasseur et propriétaire de la Brasserie à Vapeur de Pipaix, en Belgique, sera à Sherbrooke le 17 avril pour voir à l'implantation d'une brasserie artisanale de type écono-musée à Sherbrooke.

Un site serait déjà arrêté pour l'implantation. La future entreprise brassera de la bière mais importera aussi des produits artisanaux de Wallonie et offrira éventuellement un service de restauration avec des recettes belges.

Bientôt les policiers à moto



Téléphoto par Claude Poulin

Les motards de la Police municipale de Sherbrooke reprendront du service bientôt. Ils ont entamé, hier, leur entraînement pour vérifier la qualité de leurs réflexes de même que pour mesurer et surtout effacer le degré d'ankylose qu'auraient pu laisser les longs mois d'hiver. Ils sont neuf policiers à constituer cette unité, incluant le responsable, le sergent Ronald Guay. Il arrive souvent que la première activité officielle des motards soit d'escorter les participants à la Marche du Pardon. Si la température et le temps le permettent, on devrait donc les voir en action vendredi.

Souper des conservateurs

Sherbrooke (MC) — Le Parti conservateur de Sherbrooke tiendra ce soir son souper-bénéfices annuel. On y attend 500 personnes. Le souper a lieu au théâtre Granada.

L'an dernier, au lendemain de la nomination de Jean Charest comme chef du Parti, 1000 personnes avaient contribué à cette soirée-bénéfice. Cette année, explique un responsable du Parti à Sherbrooke, on a délibérément choisi d'en réduire la portée, notamment en raison d'une activité similaire des libéraux provinciaux, demain soir.

Jean Charest prendra la parole ce soir et devrait traiter de «l'après-référendum».

Perrault grimace à l'idée d'une taxe spéciale

Il livrera donc bataille à Québec pour la facture refilée à Hydro-Sherbrooke

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Une taxe spéciale à Sherbrooke? La question fait grimacer le nouveau maire Jean Perrault. Il vendra son âme au diable plutôt que d'envisager cette éventualité.

Reste qu'il jongle depuis jeudi dernier avec un trou de 500 000 \$ dans son budget de 95 à la suite de la décision du gouvernement du Québec d'interdire à Hydro-Québec l'augmentation des tarifs aux usagers.

On sait que les entreprises à forte consommation d'énergie où l'on retrouve la société municipale Hydro-Sherbrooke, devront encaisser une hausse de 1,5%. Résultat, Hydro-Sherbrooke accusera une perte de revenus d'un demi-million \$ puisqu'il lui est interdit de refiler l'augmentation aux usagers. En 95, Hydro-Sherbrooke devait contribuer au budget de la Ville pour une somme de 8,6 millions \$.

Jean Perrault, qui est aussi président de l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ), entend donc livrer bataille au gouvernement du Québec. Vendredi, il a protesté auprès du ministre des Ressources naturelles, François Gendron.

«Il était au courant de l'effet de sa décision sur les municipalités qui redistribuent l'électricité. Amos, une ville de sa circonscription, se trouve dans cette situation. Il m'a dit que nous allions être obligés d'absorber la hausse», de rapporter Jean Perrault.

Le maire de Sherbrooke se dit aussi consterné par les propos de la députée de Sherbrooke, Marie Malavoy, dans l'édition de samedi de *La Tribune*. Essentiellement, la députée avouait son impuissance à infléchir la décision de son gouvernement.

«Je suis étonné et déçu des paroles de Marie Malavoy, d'affirmer le maire Perrault. C'est elle qui est la représentante de Sherbrooke et elle doit nous aider. Elle aurait pu au moins communiquer avec moi pour connaître les impacts sur la Ville.»

Sans faire ni une ni deux, le maire de Sherbrooke s'est tourné vers le délégué régional de l'Estrie, Claude Boucher. Il plaide que la Ville a investi dans Hydro-Sherbrooke des sommes considérables, 16 millions \$ l'an dernier pour la nouvelle ligne 120 KV.

Il réclame aussi une équité pour les contribuables sherbrookoïses. S'ils ne sont pas touchés directement par une hausse des tarifs, un jour ou l'autre, la hausse imposée à Hydro-Sherbrooke, leur sera refilée à l'intérieur de la taxe foncière.

«Une taxe spéciale, de trancher le maire, je ne suis pas prêt à ça. Faudrait pas regarder dans ce sens-là. Ce n'est pas plus drôle de couper dans l'ensemble des services pour éviter un déficit. Nous, on se doit de s'objecter. On mange encore un coup et c'est un fardeau de plus sur la ville-centre.»

Expropriation déguisée

Vice-président du comité exécutif, Bernard Tanguay n'arrive pas à digérer les propos de la députée Ma-

lavoy. Il rage à l'idée de penser que seuls les contribuables sherbrookoïses seront touchés tandis que 35 % de la clientèle d'Hydro vivent à l'extérieur de Sherbrooke.

«On ne peut laisser passer ça, de marteler Bernard Tanguay. C'est

une façon indirecte de faire mourir les petits distributeurs à petit feu. C'est une expropriation déguisée. Quand même on réussira à absorber le manque de revenus, il demeure que les contribuables vont défrayer les coûts. C'est inacceptable!»

11,81 \$ par contribuable

Sherbrooke (PYB)

Combien en coûtera-t-il au contribuable moyen de Sherbrooke si la Ville devait en être réduit à imposer une taxe spéciale pour combler un manque de revenus de 500 000 \$?

Près de 11,81 \$ selon le trésorier de la Ville, Robert Bachand. En se basant sur le fait que l'évaluation moyenne se situe à 88 400 \$, la

somme des taxes du contribuable moyen atteint 1663 \$.

Puisque 1 % de taxes représente des revenus de 700 000 \$, un manque à gagner de 500 000 \$ pourrait se traduire par une facture de 11,81 \$ pour le contribuable moyen.

Qu'advient-il en 96 alors que le manque de revenus pourrait s'élever à 900 000 \$? Une facture supplémentaire potentielle de 21,40 \$, toujours pour le contribuable moyen.

Un disparu trouvé sans vie près du lac Simoneau

La famille craignait un accident, mais le jeune s'est enlevé la vie

Pierre SAINT-JACQUES Canton d'Orford

Porté disparu depuis samedi, un jeune homme, âgé de 27 ans, de Saint-Hyacinthe, a été retrouvé sans vie, en fin d'après-midi hier, dans une montagne qu'il affectionnait particulièrement, à trois kilomètres du lac Simoneau, dans les limites de la municipalité du Canton d'Orford.

Ses proches, ses amis et des amis de la famille ont remué ciel et monde, hier, pour le retrouver, car on craignait le pire, notamment qu'il lui soit arrivé un grave accident.

«Il n'avait pas l'habitude de quitter pour plusieurs heures sans donner de nouvelles. Il n'avait pas non plus laissé de message laissant présager un geste fatal. Comme il connaissait bien la montagne, les bois, on craignait qu'un accident lui soit arrivé», a raconté une bonne amie de la famille, moins d'une heure avant la découverte dramatique.

Cette découverte a été faite pas



Des proches du jeune homme et des amis de la famille ont remué ciel et monde, hier, pour le retrouver. Des patrouilleurs de la SQ ont aussi été dépêchés sur les lieux.

des amateurs de varappe (escalade de montagne).

Il ne subsiste aucun doute sur l'issue fatale que le jeune homme semble avoir donnée à sa vie.

Selon les informations obtenues, le jeune homme a quitté Saint-Hyacinthe, vers midi samedi, pour se rendre au chalet familial du lac Simoneau, situé entre le lac Brompton et le lac Bowker.

Contrairement à ses habitudes, il n'a donné aucun signe de vie à son amie ni à sa famille, samedi soir.

Dimanche, le frère du jeune homme s'est rendu dans la région du lac Simoneau et avec des amis, il a exploré la plupart des chemins du secteur.

Aucune trace. On retourne à Saint-Hyacinthe pour déposer auprès de la Sûreté municipale de l'endroit une plainte officielle de disparition.

Informé de la situation, le père s'est rendu hier matin au chalet puis il a lui aussi sillonné les chemins du secteur pour découvrir à l'extrémité du chemin des Bûcherons, la voiture de son fils.

La découverte est signalée à la Sûreté du Québec de l'Estrie.

La SQ a dépêché des patrouilleurs sur place. Elle a également fait appel au maître-chien et en fin de journée, l'hélicoptère de la SQ a mis le cap vers l'Estrie.

Entre-temps, toujours tenaillé par l'angoisse, désespéré par ce qu'il qualifiait de lenteur des policiers à démarrer des recherches concrètes dans les bois, le père a décidé de louer lui-même un hélicoptère qui, de l'aéroport de Bromont, s'est rendu dans le secteur du lac Simoneau en fin d'après-midi.

On a même lancé un appel à tous pour recruter des bénévoles.

Au sujet des reproches adressés à la SQ, l'agent Serge Dubord, responsable des Affaires publiques, a dit bien comprendre l'inquiétude que peuvent ressentir des proches devant une telle situation «mais il y a des étapes, des phases que nous devons accomplir: éléments d'enquête à recueillir auprès des parents et des amis, les circonstances dans lesquelles le disparu a été vu pour la dernière fois, analyse du secteur, appel au maître-chien, organisation de recherches en forêt... il ne sert à rien de brûler les étapes, de risquer d'autres disparitions ou d'autres vies...» a-t-il expliqué.

Finalement l'incident devait se clore sur un autre drame du mal de vivre.

La CSCS devra peut-être fermer des écoles

20 pour cent des espaces sont actuellement jugés excédentaires

Denis DUFRESNE Sherbrooke

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) envisage la fermeture d'écoles pour 1996-97 en raison de la diminution du nombre d'élèves tant au niveau primaire que secondaire et doit étudier divers scénarios en mai.

«On s'attend à 1000 élèves de moins au cours des trois prochaines années au primaire et au secondaire, tandis qu'on en a déjà perdu 1000 au primaire seulement depuis trois ans», indique le directeur général de la CSCS, Gilles Taillon.

«On ignore le nombre (de fermetures), on va envisager cette possibilité-là pour des raisons d'économie budgétaire et une bonne organisation, mais cela ne veut pas dire qu'il y aura des écoles de fermées», ajoute-t-il.

À l'heure actuelle, 20 pour cent des espaces sont jugés excédentaires dans les écoles de la CSCS.

La commission scolaire accueille

actuellement près de 22 000 élèves (11 000 au primaire, 6000 au secondaire et 5000 dans le secteur professionnel et à l'éducation des adultes).

«En mai on aura des scénarios de fermeture; les commissaires vont aller consulter dans les quartiers et il y aura une décision en novembre ou en décembre», mentionne M. Taillon.

Hier soir, lors de leur assemblée mensuelle, les commissaires de la CSCS ont adopté le plan triennal (1995-98) de répartition et de destination des immeubles, comme le prévoit la loi, tout en notant qu'un comité étudiera la possibilité de fermer des écoles en 1996-97.

Et le transport

D'autre part, la CSCS devra composer avec des réductions de dépenses de 300 000 \$ pour le transport scolaire, sur un budget de 8 millions \$ en 1995-96.

«Le comité de transport va étudier certains scénarios pour réduire les coûts du transport», explique le

président de la CSCS, Noël Richard.

Selon l'avis de présentation de politique déposé hier soir, la CSCS pourrait cesser d'assurer le transport des élèves affectés par une incapacité temporaire, les transporteurs n'iraient plus sur les routes, rues, ou domaines privés, et aucune aide financière ne serait accordée pour les élèves en classe à vocation particulière (sport-étude).

Lutte à la drogue

Par ailleurs, les commissaires ont décidé hier soir de reporter à leur prochaine rencontre, en mai, leur appui aux directions des écoles secondaires qui font pression sur le gouvernement du Québec pour modifier la Loi des jeunes contrevenants afin de pouvoir connaître l'identité des jeunes qui sont mis sous arrêt pour des histoires de drogue.

Le président de la CSCS a souligné que la demande des directions d'école manquait de clarté, mais qu'«en mai on va apporter une bonne

lettre d'appui».

«Le conseil est très sensible à cette question-là», dit-il.

Au préalable, le président du comité des parents de la CSCS, Gilles Boudrias, a souligné l'inquiétude des parents devant l'accroissement de l'usage de la drogue dans les écoles.

Il a de plus déploré que les quatre intervenants embauchés dans les écoles secondaires pour aider les élèves aux prises avec la drogue aient terminé leur contrat au début de ce mois-ci, en raison de fonds insuffisants pour les payer jusqu'à la fin de l'année.

«Il faut absolument qu'il y ait un point dans les écoles pour les élèves qui ont des problèmes», a fait valoir M. Boudrias.

Le directeur général de la CSCS, Gilles Taillon, a expliqué que le budget de 72 000 \$ était épuisé et que les intervenants avaient refusé de travailler quatre jours par semaine jusqu'en juin, ce qui aurait permis d'étirer les fonds.

Remaniement à la SDERS: Deland n'entend pas poiroter dans un coin

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Le directeur général de la Société de développement économique de la région sherbrookoïse (SDERS), Pierre Deland, n'entend pas se laisser mettre sur une tablette. Si la corporation ne veut plus de ses services, il est prêt à négocier les termes de son départ.

En entrevue téléphonique avec *La Tribune*, hier, Pierre Deland a confirmé que la SDERS compte recevoir ses fonctions. Samedi, les membres de la Société ont convenu de recruter un nouveau commissaire au développement économique, et d'orienter le directeur général vers de nouveaux secteurs.

«Je ne connais pas mes nouvelles fonctions, avoue Pierre Deland. Elles vont être définies au cours des prochaines semaines. Tout ce qu'on m'a indiqué, c'est que mon mandat sera modifié.»

Interrogé afin de savoir s'il entendait demeurer à son poste si les responsabilités dévolues à un directeur général étaient trop diluées,

Pierre Deland rétorque qu'il ne s'accrochera pas. Ramer à contre-courant n'a jamais servi personne.

«Si c'est ça les nouvelles orientations, affirme sans détour le directeur général, aussi bien dire tout de suite combien coûte mon départ. On ne fera perdre de temps à personne. Ça ne sert à rien de mettre quelqu'un dans un coin et le faire poiroter.»

La meilleure performance

Pierre Deland complètera à la fin du mois la deuxième année de son contrat de trois ans. Haut-fonctionnaire relié au conseil exécutif du gouvernement du Québec, il bénéficie d'un congé sans solde.

Quelle lecture fait-il du rendement de la SDERS? S'il se refuse à dévoiler les résultats de la dernière année, il avoue néanmoins que la Société a connu la meilleure performance de sa courte existence.

Noeud des présentes discussions entourant son avenir au sein de la SDERS, Pierre Deland croit que le virage amorcé par l'ex-maire, Paul Gervais, sert très bien les intérêts de l'organisme.

«C'est un secret de polichinelle, dit-il, une nouvelle équipe en place depuis novembre veut faire des modifications. Depuis les deux dernières années, la Société a été remise entre les mains des élus et des gens du milieu. Cela a très bien fonctionné et les différents secteurs travaillent très bien ensemble avec une vision commune.»

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Pierre Deland s'interroge sur la façon de faire des membres de la SDERS. A son avis, avant d'effectuer un changement de cap, toute administration prend d'abord le temps de préciser ses nouvelles orientations. Vient par la suite une seconde étape, soit de vérifier si l'organisation a les ressources humaines et financières pour mener son projet à terme.

«On fait exactement l'inverse», confiera-t-il, se disant prêt à demeurer à son poste, Sherbrooke constitue le territoire qu'il connaît le mieux au Québec et son investissement est total.

«Quand on a mis toutes ses énergies dans un secteur dans lequel on croit... Bien sûr que je suis prêt à renouveler mon mandat», conclut-il.

**MERCURY MYSTIQUE
GS DE BASE 1995**

9264\$** **295\$ / MOIS****
TOUT INCLUS T.T.P. EN SUS

PROGRAMME FALS **LOCATION**

* Sur une location bail de 24 mois, payé comptant.
Bail location de 24 mois, 11 p. en sus. Limite de 50 000 km, kilomètre excédentaire de 6¢ le km. Complément ou échange de 2 000\$. Sujet à l'approbation du crédit.
Option d'achat de 10 999\$.

DANS L'EST **LE VOITURIER** **DANS L'EST**

1261, KING EST SHERBROOKE

**C'EST
MAINTENANT
QUE ÇA
SE PASSE.**

Jeep en solde!

**ET ÇA
POURRAIT NE
PLUS JAMAIS
SE REPRODUIRE.**

Jeep YJ «S» 1995

- Ensemble 23P**
- ◆ Moteur 4 cylindres de 2.5 litres
 - ◆ Boîte manuelle à 5 rapports
 - ◆ Direction assistée

- ◆ Pneus Rangler P215 75R15
- ◆ Roues stylisées
- ◆ Radio-cassette AM/FM stéréo
- ◆ Banquette arrière
- ◆ Tapis complet
- ◆ Et plus encore!



ou **15 730\$***
290\$** par mois
(transport inclus)

Terme de 30 mois. Versement initial de 2 000 \$.

Jeep Cherokee Sport 1995

- Ensemble 26E**
- ◆ Moteur 6 cylindres de 4 litres
 - ◆ Boîte automatique à 4 rapports

- ◆ Volant inclinable gainé de cuir
- ◆ Climatiseur
- ◆ Console au plancher
- ◆ Radio-cassette AM/FM stéréo
- ◆ Et plus encore!

Prix de détail suggéré
26 625\$

Rabais au consommateur
-1 860\$

Offre spéciale
24 765\$*
(d'une durée limitée)



ou **399\$**** par mois
(transport inclus)

Terme de 30 mois. Versement initial de 3 741 \$.

Jeep Grand Cherokee Laredo 1995

- Ensemble 26K**
- ◆ Coussin de sécurité côté conducteur
 - ◆ 4 roues motrices Selec-Trac ou Quadra-Trac au choix
 - ◆ Pneus P225 75R15 tout terrain

- ◆ Freins à disque ABS aux 4 roues
- ◆ Lève-glace et verrouillage électriques avec télécommande
- ◆ Climatiseur et glaces teintées foncées
- ◆ Volant inclinable et régulateur de vitesse
- ◆ Et plus encore!

Prix de détail suggéré
32 995\$

Rabais au consommateur
-2 000\$

Offre spéciale
30 995\$*
(d'une durée limitée)



ou **497\$**** par mois
(transport inclus)

Terme de 30 mois. Versement initial de 5 000 \$.



LE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE DE VOTRE RÉGION.

QUELQU'UN DE FIABLE.

*Remise du fabricant incluse. Transport (YJ «S»: 600 \$, Cherokee Sport et Grand Cherokee Laredo: 670 \$), immatriculation, taxes et assurances en sus.
**Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivolent. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 ¢ le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.



Les fusions dans les hôpitaux, c'est parti!

Steve BERGERON

Sherbrooke

Depuis hier soir, la fusion administrative du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke et du Centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul n'est plus qu'une question de mois, voire de semaines.

Le conseil d'administration de la Région régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie (RRSSE) a en effet ratifié, à l'unanimité, le protocole d'entente entre les trois centres hospitaliers. Ce protocole donne au comité administratif conjoint, chargé de réaliser la fusion, les facteurs et les balises dont il doit tenir compte durant le processus.

Du même coup, la Régie a entériné une résolution appuyant la demande de fusion auprès du gouvernement provincial. Dans celle-ci figure la date du 1er juillet 1995 pour l'obtention des lettres patentes du nouvel établissement.

«Cette date a été fixée pour donner un échéancier à la démarche», précise le directeur général de la RRSSE Jean-Pierre Duplantie. «Il est clair que, dès l'obtention des lettres, il n'y aura plus qu'une seule centre hospitalier pour soins de courte durée, géré par une seule conseil d'administration.»

Dans la même résolution, il est stipulé que le nouvel établissement s'appellera le Centre universitaire de santé de l'Estrie, et que son siège social sera à Sherbrooke même.

La réorganisation des services débutera à ce moment. Le mois d'octobre 1995 figure dans le protocole comme date limite à cette étape, qui verra à la répartition des services et à l'éventuelle fermeture d'un des trois établissements.

Youville et Sherbrooke Hospital

Lors de la même réunion, le conseil d'administration de la Régie devait prendre une décision concernant le protocole présenté par le Centre hospitalier de Sherbrooke (Sherbrooke Hospital) et l'Hôpital d'Youville de Sherbrooke. La Régie n'a pu donner son accord qu'à une partie du protocole.

C'est que les conseils d'administration des deux hôpitaux, qui formeront le consortium des soins de longue durée, ont inclus dans leur protocole des stipulations dépassant les orientations adoptées en décembre dernier, notamment en regard des budgets, du nombre de lits et du développement des services.

La Régie a donc adopté seulement la partie du protocole traitant de la mission du nouvel établissement, et soumet le reste à des discussions ultérieures. Les deux hôpitaux en ont été informés dans une lettre.

Jean-Pierre Duplantie ne s'est pas dit déçu pour autant. «Le travail est quand même bien enclenché. Ce n'est que sur le plan légal que les choses sont moins avancées. Il était déjà entendu que l'intégration des deux hôpitaux se ferait sur une période plus longue. Mais elle doit quand même se faire en même temps que les trois autres, car il y aura répartition de services entre les deux consortiums.»

L'Équipeur repart en

grand

3315, boul. Portland Ouest

Tous les jeans et chemises en denim de marque LEVI'S

10⁰⁰ DE RABAIS

Jeans lavés à la pierre 3 fois, javellisés à la pierre
Modèles assortis
Tailles pour hommes 26 à 42
Tailles pour femmes 24 à 34
Prix courant: 49,99 \$

En solde **39⁹⁹**

Surteint noir
Prix courant 59,99 \$

En solde **49⁹⁹**

Levi's

avec un

L'octroi d'un mandat d'ingénierie suscite l'opposition à Rock Forest

Rock Forest

Le conseil municipal de la Ville de Rock Forest a accordé un mandat de 48 000 \$ à la firme Teknika pour un plan directeur d'aqueduc et d'égouts, ce qui suscite l'opposition des conseillères Johanne Bazinet et Yolande Vanier qui estiment que ce projet fait partie du plan d'urbanisme, dont la réalisation a été confiée à CIMA, une autre firme d'ingénieurs.

Il s'agit toutefois d'un mandat conditionnel à l'obtention d'une aide financière d'au moins 100 000 \$ dans le cadre du programme d'infrastructures Canada-Québec.

CIMA a quant à elle obtenu en mars dernier un contrat de 10 000 \$ pour réaliser la première phase du plan d'urbanisme, avec un horizon de trois à cinq ans.

«Il y a des raisons, c'est parce que le projet de Teknika est rattaché à des subventions», fait valoir le maire Bertrand Delisle, ajoutant que Teknika a non seulement proposé de réaliser le plan directeur mais aussi d'obtenir la subvention.

«On a jamais eu cette offre-là de CIMA», soutient-il.

«Nous, on ne sait pas comment aller chercher ça (la subvention), on n'aurait peut-être même pas fait la demande. De plus, nous ne sommes pas obligés de tout donner au même», justifie M. Delisle, soulignant qu'un plan d'urbanisme touche des aspects très vastes, des égouts, en passant par les parcs et les pistes cyclables.

Un double mandat?

Selon la conseillère Johanne Bazinet, toutefois, le plan d'urbanisme et le plan directeur pour le réseau d'aqueduc et d'égouts font partie du même tout.

«Avant de donner le contrat à CIMA, le comité consultatif d'urbanisme s'était réuni pour étudier les différents volets. Il avait été clairement dit qu'il fallait savoir où mettre le réseau routier et d'aqueduc. Pour nous, il était clair que le mandat (pour le plan directeur aqueduc et égouts) était déjà donné à CIMA, c'est un double mandat», explique Mme Bazinet.

Celle-ci et sa collègue Yolande Vanier pensent d'autre part que Rock Forest agit de la sorte dans l'espoir de pouvoir empocher la différence entre le mandat de 48 000 \$ confié à la firme Teknika et la subvention de 100 000 \$, soit 52 000 \$.

Selon le conseiller Jean-Guy Dion, qui a voté pour donner le mandat à Teknika, «ce que certains ne comprennent pas c'est que Teknika va plus loin, le plan directeur pour l'aqueduc et les égouts c'est tout à fait différent du plan d'urbanisme; pour moi c'est clair et pour d'autres ce ne l'est pas».



On vous offre nos Eagle à des prix exceptionnels.

VISION ESI 1995

- Ensemble 22C**
- ◆ Deux coussins de sécurité, de série
 - ◆ Boîte automatique
 - ◆ Moteur V6 de 3,3 litres
 - ◆ Suspension de type tourisme aux quatre roues
 - ◆ Freins à disque aux quatre roues
 - ◆ Climatiseur avec réglage automatique de la température
 - ◆ Régulateur de vitesse
 - ◆ Volant inclinable
 - ◆ Glaces teintées
 - ◆ Lève-glace et verrouillage électriques
 - ◆ Et plus encore!



Prix de détail suggéré
23 010\$
Rabais au consommateur
-2 015\$
Offre spéciale
20 995\$
(d'une durée limitée)

TALON ESI 1995

- Ensemble 21A**
- ◆ Deux coussins de sécurité, de série
 - ◆ Moteur de 2 litres, 16 soupapes, à double arbre à cames en tête
 - ◆ 140 ch @ 6 000 tr/min, 130 lb-pi de couple @ 4 800 tr/min
 - ◆ Boîte manuelle à 5 rapports, surmultipliée
 - ◆ Suspension indépendante à bras tirés aux quatre roues
 - ◆ Freins à disque aux quatre roues
 - ◆ Et plus encore!



Seulement
19 860\$

SUMMIT 1995

- Ensemble 21A**
- ◆ Deux coussins de sécurité, de série
 - ◆ Moteur 4 cylindres de 1,5 litres à 12 soupapes
 - ◆ Boîte manuelle à 5 rapports
 - ◆ Suspension indépendante aux quatre roues
 - ◆ Et plus encore!



Prix de détail suggéré
12 350\$
Rabais au consommateur
-1 655\$
Offre spéciale
10 695\$
(d'une durée limitée)

Saisissez l'occasion avant qu'elle ne s'envole!



LE CONCESSIONNAIRE JEEP ET EAGLE DE VOTRE RÉGION.
QUELQU'UN DE FIABLE.

*Remise du fabricant incluse. Transport (Vision: 760\$, Talon: 695\$, Summit: 495\$), immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.



et un grand grand solde de réouverture! à partir du 12 avril

solde en vigueur jusqu'au 22 avril

L'Équipeur

Vêtements performants



Bottes "Terra Wild Siders"
Parties supérieures en cuir imperméabilisé au silicone. Semelle intérieure rembourée. Tige en acier. Résistance aux chocs électriques. Couleur "Nubuck".
Pointures pour hommes 6 - 7 à 11 avec demi-pointures, 12 & 13

Prix courant: 109,99 \$
En solde **89⁹⁹**

(Style #8974-3)





Éditorial

La fin de l'exposition de Sherbrooke?

Il se pourrait bien que l'exposition agricole de l'Estrie n'ait pas lieu cette année. Les membres de la Corporation responsable, CÉRAS, décideront dès aujourd'hui de ce qu'il en sera.

Le problème est simple à comprendre: un manque à gagner de 45 000 \$. En effet, en plus d'avoir perdu une compensation de 15 000 \$ pour le casino, CÉRAS voit aussi le gouvernement fédéral lui couper 30 000 \$ de subventions en 1995.



Roch BILODEAU

Une situation qui n'a rien de facile ni de réjouissant, surtout quand on pense que la ville de Sherbrooke est déjà venue à la rescousse de CÉRAS, en 1992, en se portant propriétaire du Centre-Expo et en essayant les dettes de l'organisme. Jusqu'où une communauté doit-elle investir pour un événement déficitaire?

CÉRAS aurait peut-être avantage à s'inspirer de l'exemple de l'exposition de Victoriaville. Là-aussi, on perd une grosse somme en ce qui touche les casinos (43 000 \$). Et là-aussi, on se retrouve avec un manque à gagner impressionnant de 74 000 \$. Pourtant, Expo-Victo connaîtra tout de même sa 118e édition cette année.

Comment y parviendra-t-on à Victoriaville?

Grâce à un plan de restrictions. On coupera du personnel sur le terrain. On éliminera les bourses aux élèves. On limitera les dépenses d'entretien. Et les budgets d'électricité seront réduits. De plus, les tarifs d'admission seront légèrement augmentés de .50 \$, ce qui les situe tout de même bien en-deçà des autres expositions en province.

CÉRAS pourrait sûrement examiner la possibilité de procéder au même genre d'efforts. Comme elle pourrait envisager de revenir aux jugements d'animaux qui était sa principale raison d'être, mais qui ne nécessite peut-être pas l'octroi de prix en argent.

Bref, il y a encore des avenues à explorer avant de délaissier l'exposition agricole de Sherbrooke.

Il faut voir les choses en face: si CÉRAS opte pour une année de répit en 1995, les chances de survie de l'exposition deviendront bien minces. Sherbrooke perdrait un événement populaire qui a déjà attiré beaucoup de monde.

Avant de mettre ainsi un terme à une tradition centenaire, CÉRAS doit absolument réexaminer toutes ses dépenses et voir comment il est possible d'augmenter ses revenus, grâce à des activités plus attrayantes pour la population.

Si d'autres municipalités comme Victoriaville parviennent à relever le défi, Sherbrooke devrait pouvoir en faire autant.

MÉDIAS

Les tribunes de la radio Échos de la crise d'Oka

Piliers des programmations des radios MA au Québec, les tribunes téléphoniques jouissent d'une grande popularité et sont souvent le lieu de débats passionnés. Les animateurs vedettes, véritables tribuns, ont leurs partisans et leurs détracteurs. On a vanté, à tort ou à raison, les vertus de démocratisation et d'éducation populaire de cette formule. Pourtant, le phénomène des lignes ouvertes a été peu analysé au Québec. Aussi, le plus récent ouvrage de l'INRS-Culture et Société, *Les tribunes de la radio*, publié sous la direction de Florian Sauvageau, Pierre Trudel et Marie-Hélène Lavoie, comble ce vide en proposant une première réflexion générale sur les tribunes téléphoniques à la radio québécoise.

C'est surtout à l'occasion de crises, alors que l'ordre «normal» des choses est perturbé, que les esprits s'échauffent. Le ton monte, les propos deviennent excessifs voire démesurés. Jusqu'où peut-on aller sous le couvert de la liberté d'expression? La crise d'Oka illustre avec éloquence le dilemme des démocrates qui dénoncent les abus des animateurs de lignes ouvertes tout en s'opposant à ce qu'on les fasse taire.

Les tribunes de la radio renferme des témoignages et des analyses sur le traitement de la crise amérindienne de 1990 aux antennes de cinq tribunes téléphoniques francophones: celles de Gilles Proulx, d'André Arthur, de Louis Champagne, de Simon Bédard ainsi que celle, différente, de Radio-Canada. La tribune téléphonique diffusée par une radio amérindienne est également analysée.

Quelle influence ce type d'émissions a-t-elle sur les auditeurs qui vivent de près les événements? Quelle est la politique du CRTC vis-à-vis les tribunes? Comment sont produites et animées ces émissions? Ce panorama des tribunes téléphoniques aborde ces questions et bien d'autres. Excellente illustration de l'information-spectacle, les lignes ouvertes, constate l'un des auteurs, sont «le paroxysme de la démocratie, mais c'est une démocratie incompétente».

Florian Sauvageau, Pierre Trudel et Marie-Hélène Lavoie (sous la direction de), *Les tribunes de la radio. Échos de la crise d'Oka*, INRS-Culture et Société (auparavant Institut québécois de recherche sur la culture), 1995, 198 pages.

Source: Institut national de la recherche scientifique.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



«LE COMITÉ D'ÉTUDE GOUVERNEMENTAL SUR LA TAILLE DE LA FONCTION PUBLIQUE EST PASSÉ DE 11 À 40 MEMBRES!»

TRIBUNE LIBRE

Des questions à notre député

Monsieur Yvon Vallières, lors d'un déjeuner avec des gens d'affaires de Warwick, a affirmé qu'il n'est pas nécessaire que le Québec se sépare du Canada pour qu'il trouve sa place.

Or, comment pouvez-vous concilier cette affirmation avec la déclaration solennelle faite par l'ancien premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, au lendemain du Lac Meech: «Le Canada anglais doit comprendre d'une façon très claire que, quoiqu'on dise et quoiqu'on fasse, le Québec est aujourd'hui et pour toujours une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement.» Monsieur Vallières, êtes-vous en train de me dire que le Canada anglais a compris?

Comment pouvez-vous concilier votre affirmation avec la recomman-

dation de la Commission Bélanger-Campeau qui demandait l'adoption de la loi 150, c'est-à-dire, la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec au plus tard le 26 octobre 1992. Cette commission avait pourtant été mise sur pied par le gouvernement de votre parti.

Lors de votre causerie, vous avez également déclaré que la souveraineté du Québec est un projet qui va dans le sens contraire à ce qui se passe dans le monde. Dans ce cas, comment expliquez-vous que, depuis cinq ans, 28 pays ont fait leur entrée aux Nations Unies et ce, dans un contexte de mondialisation?

Face à cette tendance de mondialisation, il apparaît primordial qu'une nation ait tous les outils pour s'occuper de ses affaires. Sans

cela, d'autres vont le faire et pas nécessairement pour le plus grand bien de cette nation. Or, il se trouve que le Québec est une nation et vous, qui siège à l'Assemblée Nationale, êtes sûrement bien placé pour le savoir.

Enfin, vous faites allusion dans votre discours, au dynamisme et à l'audace des Québécois. A la bonne heure! Si nous sommes si dynamiques et si audacieux, j'espère que nous en aurons assez de ces qualités pour prendre la décision de se donner un pays, de la bâtir conformément à ce que nous sommes, et de s'atteler à la tâche de régler les problèmes de l'emploi et du déficit.

Claude Smith
Président
Parti québécois Richmond

Parizeau et les taxes

M. Jacques Parizeau
Premier ministre du Québec

Lors de la dernière élection menant à votre ascension au pouvoir, vous avez promis aucune augmentation de taxes. Voilà que vous avancez que vous ne pourrez garder votre parole et que des miracles, il n'y en a qu'à Fatima.

C'est crapuleux! Vous accusez tous les autres gouvernements responsables de notre déficit et vous aurez raison. Cependant, économiste que vous êtes, vous saviez bien

avant l'élection le fouillis des finances publiques.

A Fatima, les gens ont la foi. Cette foi est basée sur la confiance et leurs convictions. Vous, M. Parizeau, venez par vos mensonges, de détruire notre confiance et notre foi en votre capacité de gérer efficacement l'autre façon de gouverner.

Membre actif du Parti québécois depuis 20 ans, face à vos mensonges éhontés, je me dois de vous informer que vous m'avez convaincu de refuser de participer dans la prochaine campagne de levée de fonds

et de ne pas contribuer (car je dois faire des réserves pour vos augmentations d'impôts non-prévus).

J'espère que nous aurons bientôt notre pays du Québec et je vous jure que dans son processus démocratique, il me fera plaisir de travailler à vous faire enlever de votre poste de premier ministre car, par vos mensonges, votre éthique n'est pas mieux que les autres politiciens libéraux, fédéralistes, etc... menteurs et crapules.

Guy Bouthillier
Fleurimont

À propos de Roch Voisine

Au sujet du spectacle de Roch Voisine à Sherbrooke, j'approuve à 100% l'article de Céline Noël de Thetford Mines publié dans La Tribune du 31 mars 95. Je crois que le journaliste Claude Plante n'est pas un fan de Roch mais ça ne lui donne pas le droit de critiquer à tort et à tra-

vers la façon dont le spectacle en question s'est déroulé. Il s'est justement déroulé dans la douceur, le respect et la dignité des gens de Sherbrooke et des environs.

Roch est une mégastar et méritait le calme et la sérénité de la salle Maurice O'Bready. Pourquoi

pensez-vous que les gens paieraient 48 \$ pour voir un spectacle et par la suite le gâcher par de l'hystérie? Nous sommes des gens civilisés qui aiment le beau et le vrai.

Louise Dallaire

Le printemps spirituel

Nous revoilà à Pâques, réveil de la nature. Rappel qu'un réveil doit également avoir lieu dans chaque âme. Cela peut vouloir dire qu'il nous faut apprendre à connaître les lois de la création en s'ouvrant aux choses de la nature. Les produits des champs mûrissent selon ces lois mais l'homme doit développer nos facultés et nos talents si nous faisons l'effort de diriger ces forces vers le bien par nos pensées, nos paroles et nos actions.

Dans le livre «Il vient un printemps» de Sr Odette Lemieux, on y lit: «Si l'histoire se précipite, si les événements se bousculent, si la foi s'interroge, c'est qu'il vient un printemps.» Est-ce une vision chimérique ou un message d'espoir? Il semble que dans sa réflexion, l'auteur a pressenti l'amour et la justice divine à travers les événements et dès lors, son intuition la mène à une confiance absolue qui

élimine la peur et qui conduit à une foi réelle.

Pour moi, c'est aussi une conviction que l'humanité s'achemine vers un renouveau. Mais il ne faut pas se faire d'illusions. Comme dans la nature, nous devons auparavant passer à travers un hiver rigoureux; c'est-à-dire, nous devons mourir à l'ancien pour renaître «un homme nouveau». Pour cela, le Christ est venu nous montrer le chemin. Nous n'avons pas à mendier sa pitié ou sa bonté pour pouvoir le suivre, c'est à nous de faire les efforts nécessaires pour entretenir ce chemin et y avancer.

Et quand nous parlons de printemps, nous pensons aussi à la jeunesse, aux enfants dans leur simplicité, leurs joies saines et leur amour spontané. Dans cette quête du renouveau, il est important pour les parents de veiller à protéger leurs enfants contre le fléau

d'excitations artificielles provoquées par les mauvaises lectures, les films, la mauvaise compagnie ou l'exemple de l'entourage. Tout cela pousse les enfants vers un mode de vie de libertés totales, de jouissances et de violence dont ils ne sont pas prêts à assumer les conséquences.

Le chemin ne semble pas facile n'est-ce pas, mais l'a-t-on entrepris? Cette belle fête de Pâques est une occasion pour nous tous de profiter de cet élan vers la fraîcheur et la beauté que nous ressentons intérieurement. Oui, un printemps spirituel s'en vient. Serons-nous assez éveillés pour jouir de ses bienfaits, ou dormirons-nous encore dans la facilité de nos penchants et de nos vieilles habitudes?

Clément Fournier
Sherbrooke

POINT DE VUE

Tant vaut le village, tant vaut le pays

Solidarité rurale, coalition de 25 organismes nationaux, dont la mission est de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses régions et de ses localités, s'est présentée mardi le 28 mars dernier devant les membres de la Commission nationale sur l'avenir du Québec afin de proposer des conditions à rencontrer, collectivement, pour réaliser une véritable décentralisation.

L'évolution qu'a connue la société québécoise au cours du dernier demi-siècle, note le mémoire, a eu des effets bénéfiques sur les ruraux à plus d'un point de vue. Mais elle a en même temps entraîné une forte perte de contrôle de ceux-ci sur leur propre devenir. La concentration des forces économiques et politiques a en effet conduit, particulièrement dans les régions les plus éloignées du centre de la province, à un sévère déclin économique et social et, par voie de conséquence, à une diminution importante de la population, au vieillissement de celle-ci, et à la déstructuration de très nombreuses communautés locales. Tous les bons ingrédients d'une perte de pouvoir sont ainsi réunis.

C'est ce contexte, que le mémoire décrit dans ses dimensions nationale et mondiale, qui commande qu'un nouveau projet de société comprenne la décentralisation des pouvoirs comme le prévoit l'article 3 de l'avant-

Une forte perte de contrôle du milieu rural sur son propre devenir

projet de loi.

Pour guider le gouvernement dans cette voie, Solidarité rurale pose six jalons:

- Investir collectivement des ressources financières et humaines dans le développement de la vie démocratique à la base. Il ne servirait pas à grand chose en effet de définir des structures de décentralisation et leurs fonctions et modes de financement, s'il n'y a pas d'abord ou en même temps des efforts considérables de consacrés à développer la volonté et la capacité des milieux ruraux à prendre véritablement en charge leur devenir.

- Promouvoir une approche territoriale du développement. La décentralisation ne peut pas se faire à vide. Elle est intimement liée à la démocratisation de l'économie en particulier. Il faut faire contrepois aux contrôles très centralisés et sectoriaux par des initiatives qui favorisent la diversification et le déploiement des activités économiques sur le territoire rural et une meilleure emprise des communautés locales sur celles-ci.

- Bien distinguer déconcentration et décentralisation. Pour Solidarité rurale les régions administratives sont principalement le lieu de la déconcentration de l'administration gouvernementale et de la concertation des agents sectoriaux de développement agissant comme interlocuteurs des instances gouvernementales en régions, alors que les territoires de municipalités et de MRC sont le lieu de l'exercice du pouvoir par les instances territoriales.

- Bâtir des entités territoriales fortes. Pour Solidarité rurale toujours, ces entités territoriales doivent continuer à comporter deux niveaux: celui de la municipalité locale et celui de la municipalité régionale de comté dont les champs de pouvoirs et de responsabilités doivent être nettement précisés et clarifiés.

- Développer des partenariats et des échanges structurés entre les dirigeants municipaux, qui portent la préoccupation du développement des territoires, et des gestionnaires sectoriaux davantage préoccupés de la performance de leurs secteurs respectifs.

- Compter sur une très forte volonté politique de la part du gouvernement du Québec pour vaincre les résistances qui ne sauront manquer.

Nous pensons à Solidarité rurale que ces conditions, pour n'être pas exhaustives, sont essentielles pour avancer dans la voie d'une véritable décentralisation. Quelque soit le résultat du référendum sur le projet de loi sur la souveraineté du Québec, nous souhaitons que le gouvernement affirme et maintienne une volonté politique ferme et constante en ce sens car «tant vaut le village, tant vaut le pays».

Henri-Paul PROULX
Secrétaire de Solidarité rurale

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

RÉDACTION

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

Alain LeClerc
Jocelyn Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

André Roberge
Comptable et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
Directeur

André Cuesteau
Adjoint au directeur

Bingo Gala voit fondre ses espoirs à l'ex-Promenade des Grandes-Fourches

Pas assez d'organismes pour exploiter une salle de bingo

Gilles FISETTE Sherbrooke

Les possibilités que des bingos se tiennent au centre-ville, dans l'ex-Promenade des Grandes-Fourches, sont on ne peut plus minces.

Hier, devant les deux régisseurs, Nicole Archambault et Michel DeBlois, le propriétaire de Bingo Gala, Stéphane Galarneau, a en effet avoué son incapacité à administrer une salle de bingos avec le petit nombre actuel de demandes de permis de la part d'organismes intéressés à tenir de telles activités chez lui.

Bingo Gala est l'entreprise de Rouyn-Noranda qui cherche à reprendre à Sherbrooke une formule qu'elle applique déjà en Abitibi. Elle aménagerait une salle de bingos moderne dans un local loué dans la

Promenade des Grandes-Fourches. Elle louerait ensuite ses services aux organismes détenteurs de permis puisque seuls les organismes sans but lucratif peuvent obtenir des permis de bingos. Le fonctionnement de Bingo Gala est le même que celui du groupe de promoteurs intéressés à tenir une telle salle dans l'hôtel Le Baron, de Sherbrooke.

Jusqu'à maintenant, Bingo Gala n'a intéressé que trois organismes, un nombre non rentable a admis M. Galarneau.

J.E.V.I. se retire

Et, comme pour rendre son implantation encore plus hypothétique, l'un des trois organismes a décidé de retirer sa demande, compte tenu de ces informations.

Informé hier matin, avant le début des audiences, que l'obtention d'un permis ne lui donnerait pas au-

tomatiquement la possibilité de tenir des bingos puisque l'ouverture de la salle serait, au mieux, retardée jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de bingos soit atteint, l'organisme de prévention du suicide chez les jeunes J.E.V.I. a choisi de retirer sa demande de permis à la régie.

Comme l'a expliqué la directrice, Louise Lévesque, et la vice-présidente du c.a., Chantale Chrétien, les énergies sont si précieuses et si rares dans un organisme comme J.E.V.I. qu'il vaut mieux ne pas les gaspiller à se battre pour une source de financement qui risque de se tarir avant même de couler.

En entrevue, elles ont fait ressortir le drame que vivent les organismes en santé mentale qui viennent de perdre l'assurance de subventions récurrentes à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie (RRSSE) et qui ne savent plus quoi faire pour dénicher les sommes dont ils ont besoin.

De son côté, M. Galarneau a formulé une demande que ne pouvait recevoir la régie. Il lui a demandé de faire en sorte, si tel est son pouvoir, que les organismes demandeurs de permis le préfèrent au lieu du Le Baron.



Téléphoto par Claude Croisetière

Les régisseurs, Nicole Archambault et Michel DeBlois.

Les régisseurs invitent les groupes à s'unir

Sherbrooke (GF)

Les activités de bingos à Sherbrooke, parce qu'elles sont tenues par des organismes qui oeuvrent isolément et, même, en conflit les uns avec les autres, ne produisent pas la moitié des revenus auxquels on serait en droit de s'attendre sur un tel territoire.

Aussi, ont insisté les régisseurs, Nicole Archambault et Michel DeBlois, de la Régie des alcools, des courses et des jeux, les organismes de charité de la région ont intérêt à s'associer ensemble, à se concerter et à miser sur des outils plus modernes pour puiser dans les bingos le maximum que de telles activités peuvent offrir généralement.

«Je n'en reviens pas d'assister à des scènes comme celle de tout-à-l'heure alors qu'un organisme, Le Village culturel de l'Estrie, nous demande d'enlever un permis à un autre organisme, le Centre communautaire du quartier centre de Sherbrooke, pour pouvoir tirer un peu plus de profit des bingos. N'aurait-il pas été mieux, au lieu de tenir chacun un bingo de son côté, de se regrouper et de partager les profits plus intéressants d'un seul bingo, ce soir-là?» a demandé M. DeBlois.

En 1994, ont indiqué les régisseurs, les neuf organismes déten-

teurs de permis à Sherbrooke ont perçu des revenus de 1 814 000 \$ grâce à 104 000 entrées. Ces organismes ont dégagé des profits nets de 330 000 \$, soit une moyenne de 36 000 \$ par organisme.

«C'est nettement insuffisant... Dans une région comme Shawinigan où la population est moins nombreuse et où on retrouve plusieurs bingos, les détenteurs de permis ont réalisé des profits nets de 660 000 \$», a souligné M. DeBlois.

La différence, dit-il, c'est qu'à Shawinigan, les organismes travaillent de concert et se partagent le marché au lieu de s'en arracher des morceaux. Il a ajouté que ces organismes offrent aux amateurs un environnement moderne et professionnel et qu'il vaut mieux de payer plus cher pour une bonne salle (comme Le Baron) mais de s'assurer des profits plus grands.

«En 1995, on ne peut plus fonctionner comme en 1980», a-t-il commenté.

Quant à l'opposition du Village culturel, elle repose sur le fait que l'organisme a vu ses bénéfices nets baisser de 75 pour cent pour atteindre 442 \$ alors que le nombre des amateurs accusait une baisse de 30 pour cent en passant d'une moyenne de 266 à une moyenne de 222. Cette baisse serait attribuable à l'arrivée d'un concurrent.

FAITS DIVERS

Trois vols d'automobile signalés

Rock Forest (psj) - La Sûreté municipale de Rock Forest a enregistré trois plaintes de vol de véhicule, en quelques heures hier, mais il convient de préciser qu'au moins un de ces vols a probablement été commis au début du mois de mars, chemin Ste-Catherine, et les deux autres, au même endroit, boulevard Bourque, en fin de semaine.

Le 3 mars 1995, les policiers forestois avaient fait le constat d'un cambriolage, dans une maison privée, chemin Ste-Catherine, à Rock Forest.

Au retour du propriétaire de la Floride, soit hier, ce dernier a constaté la disparition d'une voiture Chevrolet Métro 1994 d'une valeur de 8500 \$, remise dans le garage de la maison. Les voleurs l'ont probablement utilisée pour transporter les biens volés.

On a également fait appel aux policiers de Rock Forest, à partir du garage J.H. Automobiles, 6838 boulevard Bourque, où il y a eu deux vols de véhicule; il s'agit de deux automobiles Oldsmobile Cutlass de couleur blanc, l'une de 1989, d'une valeur de 6900 \$ et l'autre de 1986, d'une valeur de 4995 \$.

Curieusement les deux véhicules avaient été «essayés» par un client intéressé, samedi.

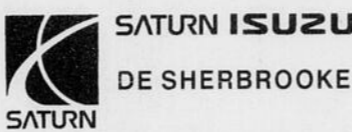
Vol sur un chantier de construction

Sherbrooke - Des voleurs ont mis la main sur de l'équipement appartenant à un constructeur, en fin de semaine, sur le chantier d'une maison privée, rues Malouin et Beckett, dans le quartier nord de Sherbrooke.

Après avoir brisé le cadenas d'une roulotte de chantier, les voleurs ont mis la main sur un compresseur, des boyaux de compresseur et des fusils à air, le tout évalué à plus de 3500 \$.

ERRATUM

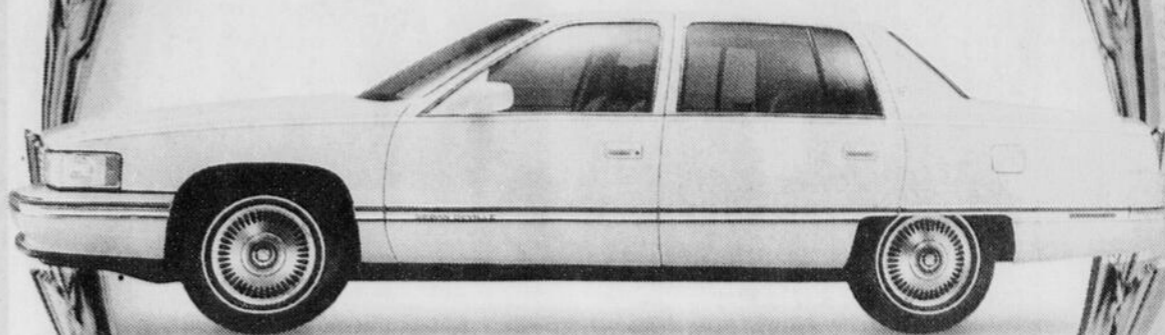
Dans la bande parue en page A1, on aurait dû lire Saturn SL 1995 199\$/mois, fondé sur bail de 55 mois avec valeur résiduelle de 6164⁷¹ \$, taxes en sus, sur transaction totale. Plan achat-rachat Banque Royale disponible.



4880, boul. Bourque
Rock Forest
823-1400

04145

Voici l'occasion de décrocher la Palme d'or.



Cadillac Classic Gold

44 995 \$*

Pour un temps limité.

C'est le temps ou jamais de mettre la main sur le symbole ultime de la réussite automobile. La Cadillac Classic Gold vous est présentement offerte à 44 995 \$* ou en location à 695 \$** par mois pour 36 mois avec versement initial de 5 500 \$.

Cette luxueuse édition spéciale comprend des jantes chromées avec l'écusson Cadillac et plusieurs ornements finis or fin, comme l'écusson du capot, l'écusson du panneau de custode, l'emblème arrière et l'inscription Cadillac. À l'intérieur on trouve des sièges en tissu et cuir ainsi que des garnitures en bois zingana.

La Cadillac Classic Gold. Parce que toutes ces années d'efforts méritent d'être couronnées.

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits précédemment. Photo à titre indicatif seulement. Préparation et transport inclus. Taxes en sus.

** Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 5 500 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 800 \$ exigé. Frais de 5 c. du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus.



Vos concessionnaires

Cadillac

74001

FIN DE BAIL

VENTE DE FERMETURE

30% à 70% sur toutes les espadrilles



L'ENTREPOT DU

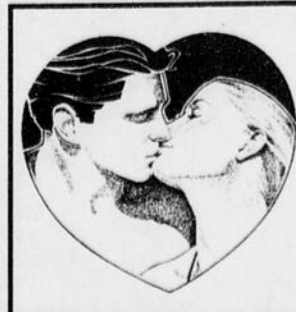
SPORT

DÉBUTANT
CE JEUDI
13 AVRIL
9 h 30

365, rue Alexandre, Sherbrooke 820-2374

04676

Télé Passion
Contact direct



Rencontres faciles, rapides & directes à chaque appel !! Pas de boîte vocale, pas d'attente. À toute heure & n'im- porte où ! Écoutez simplement les messages ou communiquez directement avec la personne qui vous intrigue !

HOMMES 1 900 451-3938

2,99\$/min. 18+

Gratuit pour les femmes
1 800 463-9354

74515

NOUVEAU CENTRE DE LIQUIDATION NISSAN DU QUÉBEC

50 ALTIMA 1995

nouvellement arrivées de l'usine Nissan

FAITES VITE POUR UN MEILLEUR CHOIX!

**ALTIMA XE
ÉDITION SPÉCIALE
1995**

- Moteur 150 chevaux
- Freins ABS
- Régulateur de vitesse
- Radiocassette
- 2 coussins gonflables et plus

**AUTOMATIQUE
AIR CLIMATISÉ**

18 495\$

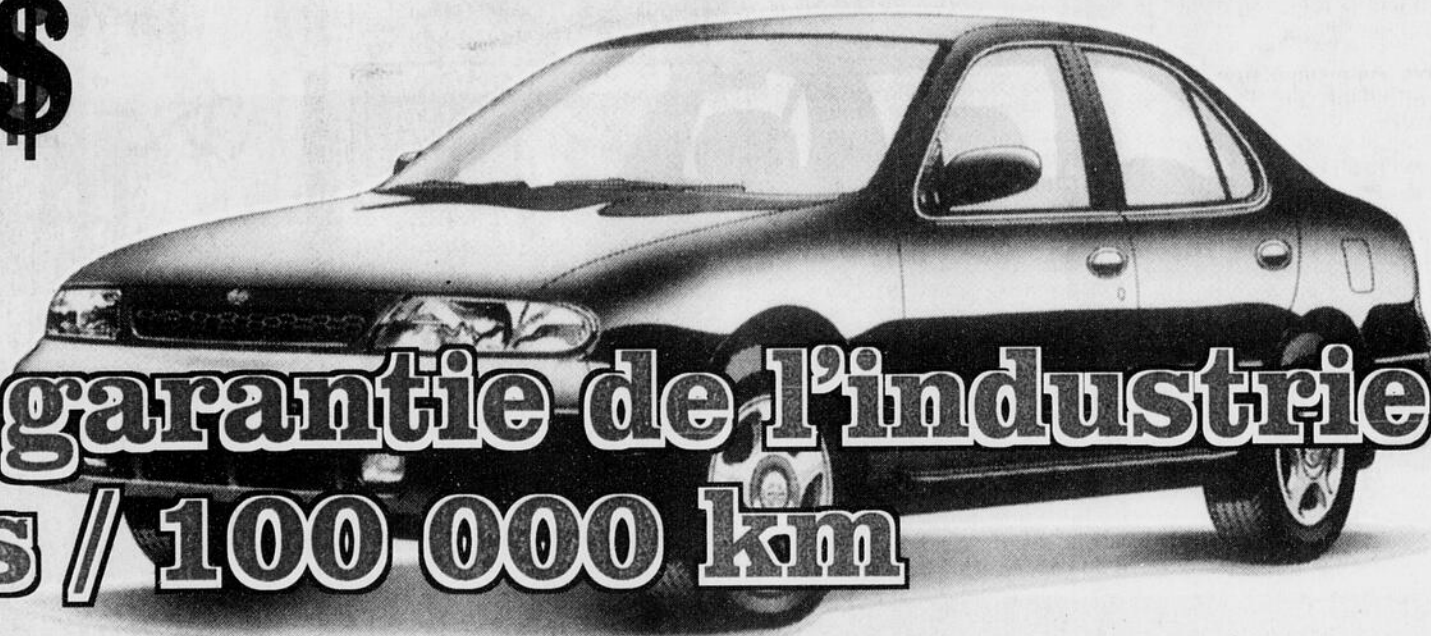
T.T.P. en sus

ALTIMA XE 1995

- Moteur 150 chevaux
- Radiocassette
- Régulateur de vitesse
- 2 coussins gonflables et plus

16 990\$

T.T.P. en sus



**La meilleure garantie de l'industrie
6 ans / 100 000 km**

ALTIMA GXE 1995

19 895\$

ou

269.99

sur 36 mois

**Aucun dépôt,
transport inclus,
préparation incluse**

Air climatisé sans CFC

T.T.P. EN SUS

- Moteur 2.4 L, 16 soupapes, 150 chevaux
- 2 coussins gonflables - 2 rétroviseurs électriques
- Colonne de direction inclinable - Régulateur de vitesse - Radio AM/FM cassette

- Lève-glace électrique
- Verrouillage électrique des portes
- Antenne électrique

- Capitonage luxueux
- Accoudoir avant et arrière avec sac ski
- Tableau de bord, façon bois

**Changement d'huile
et filtre**

GRATUIT
jusqu'à l'an 2000

Membre du Groupe
Beaucage

Gagnant au Gala
Reconnaissances
Estrie 1995



*Location de 36 mois, comptant ou échange de 2 000\$. Limite de 72 000 km, kilométrage excédentaire de 77/km, taxes en sus, plan achat-rachat Royal disponible. Les photos peuvent différer.

**LE PLUS GROS *
CONCESSIONNAIRE
NISSAN DU QUÉBEC**

SHERBROOKE



NISSAN



INFINITI

4280, boulevard Bourque, Rock Forest 823-8008